



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/323
2 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

260ème séance plénière

PC Journal No 260, point 9 de l'ordre du jour

DECISION No 323

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au 30 juin 2000.